Jollivet - Baralère 2463 40

FR 21735 76

JOURNÉE

DU DIX-HUIT FRUCTIDOR.

UN grand mouvement s'est opéré le 18 fructidor : la déportation de plusieurs membres des autorités constituées & de plusieurs écrivains, l'annullation des dernières élections de 53 départemens ; tels sont les faits qui attachent à cette journée un caractère qui en sera vivre le souvenir.

Examinons donc quelles en ont été les causes ; suivons-les dans leurs développemens, & voyons quel en est le résultat.

Un état ne se régénère point sans secousses. Les innovations politiques ressemblent la plupart aux inondations du Nil, qui devastent un moment les campagnes pour y porter les germes de la fécondité ; & c'est-là l'image de notre révolution. C'est sur des ruines qu'elle s'est élevée : il a fallu qu'elle renversât la monarchie pour asseoir la République sur ses débris. Ce renversement salutaire heurta cependant des préjugés, froissa des intérêts divers ; il était donc dans la nature même des choses qu'il ne pût s'effectuer sans soulever des passions, sans allumer des vengeances.

Le royalisme entretint, irrita les mécontentemens ; & de là ces résistances, ces luttes que nous avons eues à soutenir, ces factions que nous avons eues à combattre. Sans doute tous les partis qui sont nés du sein de nos orages politiques, & qui en ont suivi le cours comme les reptiles suivent le cours des torrens, ne se rattachaient

A

2464

point eux-mêmes directement au royalisme; mais le royalisme se rattachait à eux, comme à des auxiliaires dont il tirait avantage autant par leur défaite même que par leur triomphe.

Ce qui nous paraît donc constant, c'est que les amis de la monarchie ont conspiré sans cesse contre la liberté, & que leur conspiration quelquefois déjouée, mais jamais en entier détruite, a été par eux aussi-tôt reprise & continuée sans interruption. Aussi n'est-ce point de nouveaux complots que le 18 fructidor a éclairés & foudroyés; ce ne sont que les fils renoués des trames rompues dans une journée de deuil pour l'humanité, mais nécessaire au salut de la patrie.

Remontons en effet au 13 vendémiaire; & nous reconnaîtrons que quel que soit l'espace de temps qui le sépare du 18 fructidor, l'un & l'autre se touchent & se lient intimement.

A la première époque comme à la seconde, ce sont les mêmes acteurs qui figurent sur la scène; c'est le même but auquel on tend.

Les mêmes acteurs. Quels sont ceux que vous voyez en vendémiaire? Parmi les représentans, *Henri Larivière*, désigné comme *bon* par les royalistes; *Boissy*, qui, pour mieux les servir, s'engage à écrire contre eux (correspondance de *Lemaître*); *Saladin*, que les déclarations subséquentes de *Duverne de Presle* signalent comme ayant des rapports directs avec un nommé *Hardenberg*, agent salarié de l'Angleterre. Parmi les ambassadeurs, *Barthélemy*, qui rappelle la constitution de 91, qui prédit que la nouvelle année verra tomber les régicides (correspondance de *Lemaître*). Parmi les journalistes, *Laharpe*, *Richer-Serizy*, *Lacretelle*, qui dirigent les mouvemens des sections (correspondance *idem*). Parmi les militaires, républicains, auriez-vous pu penser que dans les rangs des généraux qui tant de fois ont conduit nos armées à la victoire, il s'en trouvait un qui fût à-la-fois infidèle à sa gloire & à sa patrie? Mais les pièces saisies dans le

2465

porte-feuille de *d'Entraigues* ont dévoilé ce que nous ignorions ; c'eſt qu'ingrat & parjure envers la République, à laquelle il devait ſon nom & ſa fortune, *Pichegru* voulait alors d'une main parricide tourner contre elle les armes qu'il n'avait reçues que pour ſa défenſe ; & que s'il n'a point marché ſur Paris, c'eſt que *Condé* s'eſt oppoſé à l'exécution de ce projet.

Prenez maintenant la liſte des traîtres que le 18 fructidor a frappés ; vous y retrouverez les noms de *Pichegru*, de *Barthélemy*, de *Larivière*, de *Boiſſy*, de *Saladin*, de *Laharpe*, de *Richer-Serizy*, de *Lacretelle* : or, cette identité de conſpirateurs ne prouve-t-elle pas l'identité de la conſpiration ?

Auſſi le but auquel on tendait était-il le même, car l'emploi des mêmes hommes démontre l'exiſtence des mêmes deſſeins : & quel était ce but ? En vendémiaire on conſpire au nom du roi de Véronne ; en fructidor, au nom du roi de Blankembourg : ce ſont donc toujours les intérêts de cet errant fantôme de monarque que l'on ſtipule ; c'eſt le trône que toujours on veut relever ſur les ruines de la République.

Et quels ſont les moyens qu'on emploie pour y parvenir ? Il faut encore remonter au 13 vendémiaire pour découvrir le premier anneau de cette chaîne.

Dans le principe, le plan des agens royaux était d'opérer tout-à-coup la contre-révolution à force ouverte, en réuniſſant ſur les bords du Rhin l'armée des émigrés à l'armée de *Pichegru* : il avorta par l'oppoſition de *Condé*. Un autre lui eſt ſubſtitué : ce n'eſt plus au-delà du Rhin, c'eſt dans Paris même qu'on veut faire proclamer *Louis XVIII* par les ſections aſſemblées. Ici l'intrigue eſt à double nœud. En même temps que tous les germes de ſédition ſont fomentés, que tous les brandons de la révolte ſont attiſés, on ſe ménage un appui en cas d'inſuccès, en inoculant dans tous les corps conſtitués le venin de la contre-révolution. On ſe croit alors en meſure ; on agit ; on raſſemble tous ſes moyens ; mais

il faut un prétexte pour éclater ; on en trouve un dans les lois des 5 & 13 fructidor, qui devaient nécessairement déplaire aux amis du trône, parce que, conservant dans le Corps législatif les deux tiers des membres de la Convention, elles leur enlevaient l'espoir de le composer uniquement de leurs partisans. C'est la Constitution qu'on veut étouffer dans son berceau, & c'est pour sa défense qu'on paraît s'armer. Ce fut alors un spectacle étrange, que de voir les royalistes, qui jusque-là n'avaient parlé qu'avec irrévérence & mépris de la souveraineté du peuple, s'en proclamer les défenseurs par excellence, ne plus parler, agir qu'en son nom, la reconnaître pleine & entière jusque dans la plus petite assemblée primaire, & professer ainsi les principes du code de 93 ; eux pour qui le code de 91 serait encore trop républicain !

Cependant tous les élémens de discorde sont mis en fermentation : les prêtres allument les torches du fanatisme, les écrivains soufflent les feux de la révolte, les émigrés rentrent, la Vendée s'agite : le signal est alors donné ; l'étendard de la rebellion s'arbore, le glaive est tiré pour immoler les représentans fidèles & massacrer les républicains. Mais le génie de la liberté veille ; il vit au sein de la Convention, & la République triomphe.

Guerrier-magistrat que le 9 thermidor vit marcher à la tête de la force armée, tu la commandais encore en ce jour ; & ton courage était secondé par un héros alors naissant, dont une heureuse inspiration t'avait fait pressentir & deviner les hautes destinées Tous deux vous avez vaincu au 13 vendémiaire, tous deux nous vous retrouverons au 18 fructidor.

Mais la défaite des révoltés n'anéantit point totalement leurs espérances. Nous avons dit que le plan était à double nœud, & le glaive n'en avait coupé qu'un : il restait aux conspirateurs la contre-révolution morale, qu'ils voulaient opérer en peuplant les administrations, les tribunaux, le Corps législatif même, de leurs agens ou complices.

Voyez aussi reparaître parmi les représentans, & *Vaublanc*, & *Dumolard*, ces deux athlètes si connus dans la première législature par leurs combats répétés pour la Constitution de 1791; voyez-y & *Larivière* & *Boissy d'Anglas* : & remarquez ici ce qui prouve l'accord des conspirateurs, l'étendue de leurs intelligences; *Larivière* & *Boissy* sont nommés dans la moitié des départemens. Il était d'autres élus de *Louis XVIII* usurpant le titre d'élus du peuple : l'obscurité de leurs noms ignorés dans la revolution sert un instant à les cacher; eux-mêmes ils se dévoileront à tous les yeux par leurs actions & leurs discours.

Mais le royalisme entend encore gronder sur sa tête l'orage du 13 vendémiaire; il a pris dès-lors une marche souterraine. Il temporise, épiant l'occasion & les moyens de réparer l'échec qu'il vient d'éprouver. Il lui fallait sur-tout un point de réunion qui devînt pour lui comme un port après la tempête, où il pût rassembler les débris de son naufrage. Le club de Clichi s'organise : c'est là que les trames se renouent, que les rouages de la machine se remontent, que les fils de la contre-révolution se rattachent : c'est là que se tient, en un mot, le véritable conseil d'état du roi de Blankembourg. Et lisez à cet égard la seconde déclaration de *Dunant* : « Nous ne » connaissons pas, dit-il, les membres du Corps légis- » latif qui sont de notre parti. *Leméror* & *Mersan* étaient » nos seuls intermédiaires; mais les autres sont les » membres de la réunion de Clichi, ou du moins la plus » grande partie de ceux qui la forment ».

Bientôt la première impulsion est donnée; mais la journée de vendémiaire restait profondément gravée dans les cœurs; on sentait que le souvenir qu'elle avait laissé devait gêner les opérations projetées : il importait donc de l'affaiblir & de le dénaturer. Des orateurs sont chargés de ce soin : ce n'est d'abord qu'avec réserve qu'ils attaquent la réalité de la conspiration; mais les légers doutes qu'ils ne font que jeter en avant, sont des semences que les *fidèles* recueillent avidement pour les faire fruc-

tifier. La correſpondance de *Lemaître* racontait tous les complots, nommait les fauteurs de la conſpiration ; il était connu que l'émigré *Maulevrier* commandait une des colonnes des rebelles : mais que font ces preuves ? Il entrait dans les vues des royaliſtes de faire regarder la conſpiration comme imaginaire, afin de pouvoir la continuer avec plus de sûreté ; & des tribunaux dociles à leur voix, des tribunaux qui jusques-là n'en avaient point conteſté l'exiſtence, déclarent qu'il n'y a eu en vendémiaire ni révolte ni ſédition. Comme alors les eſpérances des ennemis de la République s'agrandiſſent ! ils rougiſſent bien intérieurement de cette déclaration qui dément des faits conſtans, authentiques ; mais ils ne voyent plus de danger à conſpirer, puiſqu'ils ont des jurés tout prêts à nier leurs conſpirations.

Alors rentrent audacieuſement dans la lice les écrivains condamnés à mort en vendémiaire : ils renaiſſent pour exhumer les haines, rallumer les feux de la diſcorde, aiguiſer les traits de la calomnie, ſaper tous les fondemens des inſtitutions républicaines, déverſer l'opprobre & la diffamation ſur les magiſtrats les plus irréprochables, & repétrir royalement l'opinion publique.

Alors commence à s'exécuter entre les adminiſtrations & les tribunaux ce concordat, qui tend d'un côté à favoriſer les émigrés, les prêtres réfractaires, à dégoûter, à inquiéter les acquéreurs de biens nationaux, à oppoſer une force d'inertie à toutes les meſures du Gouvernement, & de l'autre à abſoudre les égorgeurs, les contre-révolutionnaires, & à changer le glaive de la juſtice contre un poignard homicide pour tout ce qui porte le nom de républicain.

Dans le même temps l'anarchie s'agite ; le royaliſme fait irriter ſa fureur. Et telle eſt ici l'horrible combinaiſon de ſes projets : ſi l'anarchie triomphe, elle ramène la terreur, & à la ſuite de la terreur le rétabliſſement du trône. Succombe-t-elle ; tous les amis de la liberté ſont proſcrits comme terroriſtes. Ainſi le ſuccès

ou la répression de ce nouveau genre de manœuvres lui est également utile; & c'est ce qui démontre ce que nous avons établi en commençant, que si tous les partis qui ont agité la République ne se rattachaient point eux-mêmes directement au royalisme, le royalisme se rattachait à eux comme à des auxiliaires dont il tirait avantage autant par leur défaite même que par leur triomphe.

Quelle est aussi l'issue des entreprises de l'anarchie! L'attaque du camp de Grenelle échoue; mais la défection des furieux dont ils avaient pu eux-mêmes échauffer le délire & diriger les tentatives, ne sert qu'à fortifier les amis de la monarchie. Ils s'écrient que le royalisme dont on fait sans cesse un objet d'épouvante, n'est qu'un vain fantôme à l'ombre duquel se cachent les seuls ennemis qu'il faille redouter, les *terroristes*; & sous cette dénomination ils comprennent tous ceux qui ont senti leur ame palpiter pour la liberté. Vos cœurs & vos mains sont purs: qu'importe! vous avez servi la révolution; vous n'êtes qu'un homme de sang & de proie qu'il faut proscrire.

Leur audace ne garde bientôt plus de mesure. Entendez *Lemérer*, avoué, ainsi que *Mersan*, par *Duverne-de-Presle*, comme l'intermédiaire habituel par lequel les agens de *Louis XVIII* correspondaient avec le club de Clichi; il ne craint plus, au mois de fructidor de l'an 4, de désigner la constitution de 1791 comme l'objet de ses regrets; il ne craint plus d'insulter au triomphe que la liberté remporta le 10 août 1792!

Rendons grâces toutefois à cette profession de foi indiscrète & prématurée: si elle valut à son auteur les reproches de ses partisans dont il avait trop tôt trahi le secret, elle dessilla les yeux des députés fidèles, qui depuis jusqu'au 1.er prairial, ne cessent d'opposer aux propositions contre-révolutionnaires, leur zèle, leur dévouement & leur majorité.

Le royalisme recula lui-même ainsi l'époque de son empire législatif; mais toujours actif, il donna d'autres

directions à ſes efforts, & s'appliqua à étendre, à multiplier ſes réſeaux pour enlacer de toutes parts la République. Les meſures politiques & les meſures militaires marchent de concert; il travaille tout-à-la-fois & à préparer les élections, & à s'aſſurer d'une force qu'il puiſſe déployer au beſoin. L'importance dont il pouvait être pour les conſpirateurs de gagner les corps attachés aux différens ſervices de Paris, ne leur avait pas permis de négliger ce moyen; c'eſt au cœur que les aſſaſſins cherchent à frapper: mais ce moyen même tourne contre eux: leurs tentatives criminelles ſont miſes au jour, & *Brottier*, *Dunand*, *Lavilleheurnois*, ſont arrêtés.

Ne croyez pas toutefois que cette découverte & cette arreſtation abattent l'audace du royaliſme: on dirait quelle ne fait que s'en accroître, tant il compte ſur le nombre & la force de ſes émiſſaires & de ſes centurions. On ne conteſte point ici, comme en vendémiaire, la réalité de la conſpiration, elle eſt reconnue, proclamée par les conſpirateurs eux-mêmes, leurs aveux, leurs écrits en font foi: & cependant qui trouva jamais plus d'apologiſtes! toutes les plumes des écrivains ſont conſacrées à leur défenſe; le temple des lois, comme celui de la juſtice, ſemble devenir une arêne où leurs partiſans combattent a l'envie pour les ſouſtraire à leurs juges. On reconnaît qu'ils ſont prévenus d'embauchage, la loi veut que, comme tels, ils ſoient traduits devant un conſeil de guerre, mais ces embaucheurs ſont les agens de *Louis XVIII*: on veut les enlever aux tribunaux militaires, dont l'action rapide n'offrirait point, autant que les formes lentes de la procédure ordinaire, les moyens de reculer leur jugement juſqu'à un moment plus opportun, ou de préparer leur évaſion; & le tribunal qui par ſa nature eſt appelé à ſervir de régulateur ſuprême aux autres, ſort lui-même du cercle qui lui eſt tracé, pour prendre part dans cette lutte ſcandaleuſe! il oublie & ſes devoirs & les principes qu'il a lui-même profeſſés antérieurement! Rappelons-nous en effet l'affaire des

émigrés naufragés à Calais : un jugement d'une commission militaire les acquitte ; il est dénoncé au tribunal de cassation, & ce tribunal déclare qu'il ne peut en connaître. Dans l'affaire de *Brottier*, *Dunand* & *Lavilleheurnois* au contraire, il se constitue compétent ; il s'arroge un pouvoir qu'il a déjà reconnu ne lui avoir point été conféré. Mais dans cettte variation de principes, le but est toujours le même : il s'agissait en premier lieu de sauver des émigrés, & il s'agissait ici de sauver des conspirateurs royaux (1).

Ce vif intérêt qu'on avait manifesté pour leur salut, indiquait assez le zèle avec lequel on suivrait les instructions qu'ils avaient reçus de *Louis XVIII*. Aussi plus l'époque des élections approche, & plus la confiance des royalistes augmente, plus leur joie se trahit d'elle-même. Un torrent, pour ainsi dire, de nominations contre-révolutionnaires allait inonder les magistratures populaires: les républicains veulent y opposer une digue ; ils proposent de soumettre les électeurs à une déclaration civique. C'était donner au peuple une garantie que les hommes par lui délégués pour choisir ses représentans, ses juges, ses administrateurs, avaient lié leur sort à sa cause : mais le royalisme sent que ses agens vont être placés entre la loi & leur conscience ; il s'en allarme, & lutte contre l'adoption du projet. Qu'il se rassure cependant : ils feront la déclaration voulue ; mais ce sera leur bouche qui promettra fidélité à la République, & c'est à la royauté que leur cœur la tiendra.

Comme on se repose aussi sur les choix qu'on a préparés, on cherche d'avance à garantir aux nouveaux élus les places qui vont être leur partage ; & c'est ainsi qu'en floréal on propose (2) d'entraver l'exercice du droit que

---

(1) Ce tribunal n'est plus aujourd'hui le même ; il a été régénéré par le 18 fructidor.

(2) *André Dumont.*

la Constitution attribue au Directoire, de suspendre & de destituer les administrations.

Dans le même mois, une voix (1) s'élève audacieusement en faveur des émigrés, & réclame pour que, modifiant la législation qui les concerne, on change le mode de leur jugement. Ainsi déjà l'on méconnaît ouvertement la Constitution; ainsi l'on ne respecte plus cette obligation qu'elle a si formellement imposée, *qu'il ne sera rien changé à la loi sur les émigrés.*

Ces tentatives, il est vrai, échouent devant une majorité saine & fidèle; mais elles sont les préludes des coups plus marqués qui seront bientôt portés: elles annoncent que le moment est arrivé où le royalisme va se recruter de toutes parts, & envelopper plus que jamais l'enceinte de la République.

« *Dirigez*, avait dit *Louis XVIII* dans sa proclamation du 16 mars 1797, *dirigez les choix qui vont se faire*, sur des gens de bien, dont les vertus, les lumières, le courage *puissent nous aider* à ramener notre peuple au bonheur ».

Voyez aussi comme dociles à ces instructions paternelles les *fils légitimes* se sont répandus dans les assemblées. Ce ne sont plus ces royalistes qui depuis le commencement de la révolution s'étaient tenus à l'écart des places, ne les avaient regardées qu'avec indifférence & mépris; ils n'aspirent aujourd'hui qu'à s'en rendre les maîtres, qu'à en faire leur domaine exclusif; & par leur ligue impie, formant autour d'elles une barrière inaccessible, ils en repoussent avec outrage tous les amis de la liberté. Etes-vous acquéreur de biens nationaux? avez-vous agi, écrit pour la révolution? c'est un crime irrémissible qui vous marque du sceau de la réprobation. Approchez au contraire, approchez, vous parens d'émigrés, vous ci-devant privilégiés, vous qui sous la monarchie avez occupé des charges honorifiques ou lucratives: vos

---

(1) *Boissy.*

affections, vos intérêts se rattachent à l'ancien ordre de choses ; vous êtes donc les ennemis naturels du nouveau, vous devez donc nécessairement concourir à son anéantissement, soyez élus. En vain les républicains réclament; les violences, les dénis de justice étouffent leurs voix courageuses. Faut-il ici dérouler le long tableau des attentats commis contre la liberté des suffrages? là, vous verriez comment abusant de la crédule ignorance de l'habitant des campagnes, on substitue, sur le scrutin qu'il charge de rédiger, les noms des contre-révolutionnaires les plus décidés à ceux des patriotes qu'il était dans son intention d'élire ; ailleurs vous remarqueriez l'audace avec laquelle on prodigue l'injure, l'outrage, la menace à tous les vrais amis de la Constitution : plus loin, ce ne sont plus seulement des menaces, ce sont les provocations les plus séditieuses, les scissions les plus scandaleuses, les voies de fait les plus criminelles; & les lieux des assemblées sont devenus autant d'arênes sanglantes où le royalisme prélude aux combats plus sérieux que bientôt il va livrer à la République.

Ah! toutefois détournons un moment les yeux de ces scènes douloureuses; elles ne nous offrent que le triomphe de l'intrigue, de la corruption & du crime. Un spectacle plus doux appelle nos regards; reposons-les sur nos armées. C'est là que nous retrouverons la patrie; elle n'est plus ici, elle est toute entière où sont ses généreux défenseurs. Leur gloire est encore aujourd'hui, comme dans les temps abhorrés de la terreur, un voile brillant qui sert à découvrir notre dégradation intérieure; & cette gloire achetée par tant de périls & de triomphes, ils ne la chérissent que parce qu'elle est le présage d'une paix prochaine.

Heureuse paix ! déjà ta seule annonce a rasséréné les cœurs, a vivifié le crédit public & raffermi le gage des créanciers de l'Etat. Tous les canaux de la prospérité vont donc se rouvrir parmi nous! le calme va renaître sur cette terre agitée par tant d'orages !

Trop flatteuse illusion ! nous avons oublié que les en-

nemis de la République veillent dans ſon ſein ; nous avons oublié qu'ils ont envahi toutes les magiſtratures populaires, & qu'il n eſt avec eux ni paix ni armiſtice.

Déjà le 1er. prairial eſt arrivé, & le nouveau tiers du Corps légiſlatif eſt réuni. Sous quels auſpices s'ouvrent ſes ſéances ? Entendez ces applaudiſſemens répétés, ces acclamations triomphales, au milieu deſquelles *Pichegru* eſt élevé à la préſidence, & dans ce premier acte, produit en apparence de la plus parfaite unanimité, reconnaiſſez la perfide adreſſe du parti contre-révolutionnaire à ſe ſaiſir des ſentimens mêmes les plus oppoſés pour arriver au but qu'il ſe propoſe. Les patriotes accueillent dans *Pichegru* le général qu'ils ont vu commander avec gloire, & qu'ils aiment à croire encore fidèle; les ennemis du Gouvernement lui donnent leurs ſuffrages par cela ſeul qu'il eſt deſtitué, & qu'avoir perdu la confiance du Directoire c'eſt avoir obtenu la leur : mieux inſtruits par leurs relations avec nos ennemis extérieurs, les royaliſtes s'emparent de ces diſpoſitions contraires, pour les faire concourir au ſuccès de leurs vœux ; & dans *Pichegru*, qu'ils parviennent à faire proclamer préſident en l'offrant à chacun ſous les traits qui lui plaiſent, ils honorent, non, comme les premiers, le général quelquefois victorieux, non, comme les ſeconds, le général deſtitué, mais le général qu'eux ſeuls encore ſavent honteuſement vendu à *Condé*, & dont la trahiſon a depuis été miſe au grand jour par la découverte du porte-feuille de *d'Entraigues* & de la correſpondance de *Klinglin*.

Ainſi le complice du chef des émigrés eſt, le premier, élu préſident de l'un des Conſeils ! Ce choix ne ſera pas une vaine démonſtration de l'intérêt qu'on leur a voué. Le même jour on réintègre dans leurs fonctions les députés qui en avaient été ſuſpendus comme unis avec eux par les liens du ſang ; on les affranchit de la loi du 3 brumaire, qui conſerve force & vigueur pour tous les autres citoyens : mais parmi ces députés ſont *Merſan* & *Job Aymé*; *Job Aymé*, l'un des fauteurs de la réaction

2475

royale dans le Midi; *Merſan*, l'un des correſpondans de *Louis XVIII*, avec le club de Clichi (déclaration de *Duverne-de-Preſle*). On les rappelle, parce qu'ils feront d'utiles auxiliaires; & l'on éloigne en même temps ceux des nouveaux élus dont on redoute le patriotiſme. On ne reconnaît de nominations valides que celles qui ont été faites ſous l'influence & la dictée du cabinet de Blankembourg. L'intrigue royale s'empare donc de toutes les places : le Directoire ſerait-il la ſeule autorité qui lui échapperait? non, ſi c'eſt parmi les traîtres qu'on a choiſi celui qui le premier préſide le conſeil des Cinq-cents, il faut auſſi placer au timon du Gouvernement un homme ſur lequel on puiſſe compter; & *Barthélemy*, dont les ſentimens d'oppoſition à la Conſtitution ſont connus, *Barthélemy*, ſignalé par la correſpondance imprimée de *Lemaître*, eſt nommé directeur.

On s'eſt aſſuré des poſtes les plus importans : alors l'action commence à s'engager. Renouvellement des inſpecteurs, réviſion des loix militaires, réviſion des lois relatives à la liberté des cultes, réviſion des lois ſur les émigrés, tout eſt propoſé, tout eſt arrêté. On renouvelle les inſpecteurs, pour en former un comité ſpécial de recherches; on reviſe les lois militaires, pour écarter des places les ſoldats de la révolution, & n'y appeler que les créatures de l'ancien régime; on reviſe les lois relatives à la liberté des cultes pour établir une religion excluſivement dominante; on reviſe les lois ſur les émigrés, pour en tourmenter les exceptions, & en tordre pour ainſi dire toutes les diſpoſitions, afin d'en extraire le venin qui doit tuer la République. Des commiſſions vont ſe livrer à ces travaux; mais pendant qu'elles agiſſent encore dans l'ombre & le ſilence, on provoque en public une diſcuſſion dont le double objet doit être de jeter la déconſidération ſur le Gouvernement, & de rallumer les haînes & les vengeances. Il fallait attendre le 1er. prairial pour s'occuper des colonies, diſait *Bourdon* (de l'Oiſe) dans

2476

la séance du 2 ; le jour est donc arrivé où la discussion est ouverte.

Voyez avec qu'elle complaisance les orateurs se promènent sur la plaine ensanglantée du Cap ; voyez comme ils vont rouvrir toutes les plaies qui commençaient à se fermer, comme ils vont fouiller parmi toutes les ruines, & remuer tous les cadavres pour les traîner en quelque sorte sur la place publique, & les étaler à tous les regards ! ce qu'ils veulent ces nouveaux Antoines, c'est qu'à l'aspect de ce sang & de ces débris les imaginations s'enflamment, les cœurs s'irritent, & qu'imputant aux républicains les malheurs qui ont désolé St.-Domingue, on venge ici, par leur assassinat, les assassinats commis dans les colonies ; ce qu'ils veulent, c'est que le Gouvernement, dénoncé dans la personne de ses agens, soit flétri d'avance, & signalé à l'opinion publique comme l'ordonnateur de ces scènes tragiques dont ses délégués ne paraîtront avoir été que les serviles exécuteurs.

Et comment douter de l'esprit qui préside à cette discussion ? Non-seulement on accuse, on veut encore fermer la bouche à ceux qui pourraient élever la voix en faveur des accusés : il n'y a, s'écrie *Dumolard*, que leurs complices qui puissent les défendre. Ecoutez bientôt après un autre membre (1), & vous l'entendrez dresser l'acte d'accusation des Assemblées nationales précédentes ; vous l'entendrez déclarer que depuis cinq ans elles n'ont rendu que des décrets atroces.

Ainsi déjà l'on ne craint plus de faire ouvertement le procès à la révolution ; & de tous ces décrets qu'on déclare atroces, s'il en est un auquel on ne puisse pardonner, c'est celui sans doute qui a fondé la République : peu s'en faut qu'on ne le range dans le nombre des lois qu'on veut abroger comme révolutionnaires ; tous les

(1) *Tarbé.*

efforts du moins se réunissent pour anéantir cette République dont il a proclamé l'existence.

Déjà l'on compte sur les dispositions propices des esprits qu'on a préparés à recevoir le joug sous lequel on veut les replier : mais cette contre-révolution morale n'est encore qu'à demi consommée; il faut qu'elle soit entière; & les écrivains qui l'ont commencée sont chargés de se remettre à l'œuvre. Quel zèle & quelle ardeur ils y apportent! avec quelle coupable audace ils tournent contre la liberté elle-même le bienfait de la liberté de la presse, & changent en principe de destruction ce qui ne devait être qu'une source de vie!

Chaque jour ils vont desséchant de leur souffle impur tous les sentimens généreux; chaque jour ils vont sapant toutes les institutions républicaines, éteignant toute idée de morale publique, diffamant le titre honorable de citoyen pour faire revivre les qualifications de la féodalité, s'attachant à toutes les vertus pour les décrier, à toutes les autorités pour les avilir.

Nos victoires, ils nous les contestent : la gloire du heros d'Italie s'éclipse, dans leurs feuilles, devant la gloire du héros de l'Allemagne; ce n'est plus *Buonaparte* qui nous a donné la paix, c'est l'archiduc *Charles* qui nous a forcés à l'accepter; &, vainqueurs, il semble que ce soit nous qui devions humblement recevoir les conditions que l'Autriche voudra bien nous dicter par leur bouche!

S'agit-il de rétablir le crédit public? ils proclament les conquêtes de l'agiotage; d'assurer la liberté des cultes? ils prêchent l'intolérance, ils appellent une religion dominante, ils réveillent le fanatisme & la superstition; ils raniment les plus honteux préjugés; &, lâches apostats de la philosophie, ils invoquent le culte de leurs pères après avoir crié, avec *Voltaire* & *Diderot*: *Ecrasez l'infâme!*

Est-il question des émigrés, il ne faut plus voir en eux des traîtres ni des rebelles, mais des fugitifs, innocentes victimes de la peur. Toutes les plumes sont consacrées à leur défense; & ces journaux qui négligeaient

2478

les relations de nos triomphes, ou qui ne touchaient à nos lauriers que pour les flétrir, ne se remplissent plus que des bulletins qui leur sont fidèlement expédiés de l'armée de *Conde*. Que disons-nous ? c'est dans le camp même de nos ennemis que leurs auteurs vont chercher des collaborateurs ; & nous voyons *la Quotidienne* annoncer avec orgueil qu'elle compte *Mallet-Dupan* au nombre de ses rédacteurs. Tous ils agissent de concert, & tous ils reçoivent le prix de leurs services. Relisez la déclaration de *Duverne-de-Presle*, & remarquez-y cet aveu : « Vous sentez bien que nous avons payé plus d'une bro- » chure, que nous avons donné des articles à insérer » dans plus d'un journal, & fourni plus d'une fois de » l'argent à des journalistes ». Ainsi c'est le crime gagé qui défend le crime qui le salarie. En vain quelques écrivains patriotes opposent leurs courageux efforts à cette ligue de folliculaires stipendiés ; les coups ont été portés, l'esprit public a reçu le poison dont on voulait qu'il fût imbu, & l'on marche dès-lors à grands pas dans la route de la contre-révolution.

Le royalisme ne craint pas même de laisser appercevoir le nouveau point de contact qui va le rapprocher de l'anarchie. Le systême par elle adopté dans des temps à jamais abhorrés, & par lui repris & continué ; il se promet des mêmes moyens les mêmes succès ; & comme c'est au nom même du peuple qu'à l'aide de pétitions grossiérement fabriquées dans le même atelier, les dominateurs de 1793 ont établi le règne de la terreur, c'est aussi au nom du peuple que, par des pétitions toutes honteusement empreintes du même cachet, il veut relever son affreux empire. Rappel des émigrés, rappel des prêtres réfractaires ; tel est le cri que répètent chaque jour une foule d'adresses mendiées, échos fidèles les unes des autres ; & bientôt il retentit jusque dans la tribune nationale.

Félicite-toi, Lyon, c'est de ton sein qu'est sorti le jeune & pieux défenseur des cloches & des prêtres réfractaires. Nourri dans tes murs à l'école des compagnons de

de Jésus, il en a toute la charité, toute la ferveur. Que d'actions de graces lui seront rendues comme à sa voix l'espoir renaît dans l'ame de tous les fidèles!

« Monsieur, écrit de Milan un prêtre déporté à Ca-
» mille Jordan, je ne vous traiterai pas de *citoyen*, parce
» que cette qualité, qui ne fait qu'une avec celle de *ja-*
» *cobin* & de *terroriste*, ne peut convenir au respec-
» table défenseur de la religion ».

Un autre écrit de Sauliange: « *Camille Jordan* a fait
» un brillant rapport; quoique je ne m'attende pas à
» voir un décret bien avantageux dans le commence-
» ment, c'est cependant gagner beaucoup que de gagner
» de l'incrédulité l'exercice d'un culte qu'il abhorre.
» Notre culte ne tardera pas à obtenir la domination
» qu'on ne lui donnerait point par décret «.

Bientôt aussi de nombreux essaims de prêtres affluent de l'Italie: en Suisse, on achète, au plus haut prix, des ornemens d'églises, pour les faire rentrer en France, les prêtres ne craignent pas même d'annoncer aux administrations leur prochain départ de l'étranger. M. *Vilner*, curé réfractaire, écrit de Fribourg aux agens & membres de la municipalité de Saint Aubin, département du Jura: « Les troubles ont retardé, à mon grand regret,
» mon retour auprès de vous; permettez-moi, messieurs,
» de vous renouveler les sentimens de ma reconnaissance
» pour la conduite que vous tenez à mon égard ».

Si quelques-uns plus timorés craignent encore de reparaître, ceux qui déjà sont rentrés les rassurent & les encouragent à suivre leur exemple. « Monseigneur, écrit
» l'un d'eux au cardinal de *la Rochefoucauld* à Munster,
» nous commençons à nous livrer aux sentimens d'une
» joie bien douce. Déjà votre éminence pourrait venir
» comme particulier; le président de ce canton est un
» ancien conseiller en parlement; les domestiques de
» mon frère sont les commandans de la garde nationale
» de sa commune. Ainsi jusqu'à présent tout me garantit
» la tranquillité dont je jouis dans ma famille. Je sais,

2480

» monseigneur, que votre présence serait aussi utile
» qu'elle est desirée ».

Et comment s'étonner de cette confiance entière, de cette entière sécurité des prêtres? Au dedans les autorités subalternes les protégent & les accueillent; au dehors, des représentans infidèles les instruisent à l'avance des projets de résolutions qu'ils préparent pour ne les soumettre qu'après leur aveu.

« Nous avons reçu, écrit l'un de ces prêtres, la for-
» mule de soumission qui *va être proposée aux Cinq-
» cents*. Dieu veuille qu'elle soit adoptée! ».

Les décrets rendus ne remplissent-ils pas encore tous les vœux; on consulte sur les moyens d'en étendre l'application: & c'est toujours à des représentans qu'on s'adresse. *Denisot*, ancien chapelain de l'hôpital d'Amiens, écrit à MM. d'*Harguins* & *Maillard*, députés de la Somme:
« Je viens d'apprendre la sanction du décret qui permet
» aux prêtres déportés de rentrer. Parmi ces prêtres, il
» s'en trouve plusieurs qui ont été forcés de quitter leurs
» paroisses avant le décret de déportation: on demande
» quelles précautions ils doivent prendre pour jouir du
» bienfait de la loi, & suppléer à l'acte de déportation
» qu'ils n'ont pu obtenir ».

Camille Jordan reçoit du nommé *Montier*, réfugié à Londres, les mêmes questions à résoudre: *Madier* est plus particulièrement chargé d'agir. « Il vous restera,
» lui écrit-on, à faire valoir le certificat de déportation
» de l'abbé, ce qui ne sera pas, j'espère, bien difficile,
» d'après les nouvelles lois auxquelles vous avez con-
» couru ».

Ainsi ces représentans parjures ne sont plus les représentans du peuple; ils sont devenus les correspondans, les conseillers, les véritables députés du clergé.

Ils sont aussi les députés & les correspondans des émigrés. Quelle foule de preuves saisies chez eux-mêmes, ou dans les papiers de leurs complices, se pressent ici pour les accuser! Là *Dumas* pousse l'extrême bonté jus-

qu'à prêter ſon contre-ſeing pour faciliter les communications du parti de l'interieur avec le parti extérieur ; & c'eſt par ſon intermédiaire, qu'un nommé *Hyacinte Lamarre* tranſmet d'Aix-la-Chapelle ſes inſtructions aux agens qu il a dans Paris. Ici deux chevaliers de Malte, *Dupail* & *Alphonſe de la Tourelle*, ſont les objets de la tendre ſollicitude de *Dumolard* & de *Portalis*.

Plus loin c'eſt *Imbert-Colomès* qui reçoit de *Condé* la lettre ſuivante : « Le roi a jugé à propos d'envoyer à » Lyon M. *de Béſignan* ; je vous invite, monſieur, à le » recevoir avec tous les égards dûs à un homme honoré » de la confiance de ſa majeſté. Je profite de cette occa- » ſion pour vous renouveler les aſſurances de la ſatisfac- » tion de ſa majeſté, & de mon ſincère attachement ».

Ailleurs, c'eſt *Vaublanc* qui s'intéreſſe à *Arthur Dillon* ; c'eſt *Duplantier* que ſon ami, le chevalier *Médor*, preſſe vivement de mettre tout en uſage pour faciliter ſa rentrée ; c'eſt *Doumere* qui rappelle d'Hambourg ſon fils, qui depuis cinq ans a quitté la France.

Barthélemy n'eſt pas moins actif ; mais il eſt réſervé pour les actes difficiles : c'eſt *Chatenay de l'Anty*, c'eſt *Bezuchet du Harlay*, attaché à *Louis XVIII* en qualité de major des gardes, c'eſt la veuve de *Dupleix*, gouverneur de Pondichéry, qui réclament près de lui radiation de la liſte des émigrés & reſtitution de biens.

Que ſi maintenant nous nous rappelons la loi qui avait défendu l'ouverture des lettres venant de l'étranger ; que ſi nous nous ſouvenons que le premier qui l'ait provoquée dans la ſéance du 24 meſſidor, eſt *Imbert-Colomès*, principal agent de *Louis XVIII* à Lyon, comme on l'a vu ; *Imbert-Colomès* émigré lui-même, mais rayé depuis prairial an 5, pour groſſir dans le Conſeil des Cinq-cents le parti royal, qu'en conclurons-nous, ſinon que les traîtres ont par-là fait eux-mêmes l'aveu de leurs criminelles intelligences avec nos ennemis, & qu'ils n'ont enlevé au Gouvernement ce moyen de ſurveillance que

2482

pour prévenir la découverte des complots que leur propre correſpondance aurait dévoilés?

Précaution toutefois ſuperflue! La preuve de leur conſpiration réſulte de l'enſemble même de leurs actes. En ſecret, ce n'eſt qu'avec les émigres de marque, avec des nobles & des chevaliers, qu'ils entretiennent des relations; en public, au contraire, les laboureurs, les artiſans ſemblent les ſeuls auxquels ils s'intéreſſent: mais il fallait enduire de miel les bords de la coupe empoiſonnée; & en ne paraiſſant plaider d'abord que la cauſe même des hommes du peuple, ils ſe ſont ménagé les moyens de ſtipuler les intérêts de ſes plus implacables ennemis. Ainſi bientôt on a généraliſé la dénomination d'*ouvriers*; ainſi ſous ce nom ſont rappelés les traîtres qui ont livré nos départemens du Rhin aux Allemands, & ceux qui ont vendu Toulon aux Anglais; & par cette double trouée faite à-la-fois au nord & au midi, la France eſt de toutes parts ouverte aux irruptions des émigrés.

Voyez-les auſſi ſe précipiter ſur le territoire de la République, comme en 90 & 91 ils ſe précipitaient à Coblentz. Les paſſe-ports, les itinéraires, les faux certificats de réſidence, s'envoient, ſe reçoivent ſans obſtacles; tout eſt bon, tout paſſe. Les adminiſtrations, dociles au vœu des repréſentans royaux, ont dépouillé tout ſcrupule, ont mis bas toute réſerve. Entendons à cet égard les émigrés eux-mêmes; un d'eux écrit de Lyon à *Mallans* en Suiſſe : « Je vous parle franche-
» ment; vous n'avez pas plus de danger ici que dans
» votre chambre, & madame la comteſſe non plus; elle
» pourra obtenir, pour peu qu'elle veuille faire quel-
» ques ſacrifices, un certificat de réſidence auſſi long
» qu'elle voudra, & enfin tout ce qu'il lui faut ».

Un autre s'exprime plus poſitivement encore: « La
» manière dont nous avons voyagé, dit-il, était trop
» déſignée pour que perſonne ne sût qui nous étions.
» Tout le monde ſe diſait, *c'en eſt*; & perſonne ne

» nous a dit la moindre chose. Ici c'est bien pis : lorsque » j'ai été prendre un passe-port, la personne qui m'a » présenté a dit qui j'étais, & d'où je venais, & pas une » des autorités ne l'a ignoré ».

Et qui donc pouvait l'ignorer que les émigrés rentraient par-tout en foule, que par-tout en foule ils inondaient les départemens, lorsque le signal de leur rappel était parti du sein même du Corps législatif, & que chaque jour il était audacieusement répété ? Ce n'est point assez, en effet, de leur avoir ouvert les portes de Toulon & de l'Alsace ; il faut encore leur ouvrir celles de l'ouest. Qu'ils justifient avoir porté les armes dans la Vendée, qu'ils prouvent avoir été les soldats de Charette, ou qu'à défaut de preuves écrites ils apportent les dépouilles sanglantes des républicains qu'ils auront immolés sur les bords de la Loire ; à ces titres ils seront accueillis, enveloppés du voile de l'amnistie. Vous en doutez ? lisez le projet présenté par *Pavie* dans la séance du 23 thermidor ; & remarquez que la question préalable n'en a fait justice que le 19 fructidor. Bientôt après, on rend à leurs familles les biens sur lesquels le séquestre avait été apposé ; on les leur rend pour grossir les forces du royalisme, pour alimenter la caisse de la contre-révolution ; & dans le même temps, tous les efforts se réunissent pour détendre & couper le nerf du Gouvernement.

C'est par les finances, dit-on ouvertement, que la monarchie a péri ; c'est par elles aussi qu'il faut que la République périsse : & quelle ardeur on apporte à l'exécution de ce nouveau plan ! Les domaines nationaux offrent des ressources ; on propose d'en suspendre la vente dans la Belgique, & d'en distraire à-la-fois & les presbytères & les biens des chevaliers de Malte. Les contributions pouvaient fournir d'autres secours ; le Directoire provoque l'établissement d'une inspection chargée de veiller à leur recouvrement : mais cette inspection devait activer l'inertie des administrations, opérer

des rentrées ; elle eſt rejetée. Le tréſor public eſt ſans moyens de traiter au comptant ; on tarit toutes les ſources du crédit en reculant le paiement des marchés qui avaient été faits juſqu'alors, pour, par ce manque de foi, éloigner les particuliers qui ſe feraient prêtés à en conclure de nouveaux. On va plus loin ; on enlève au Gouvernement toute influence, toute ſurveillance ſur les négociations financières : c'eſt la tréſorerie ſeule qu'on veut en rendre maîtreſſe, lorſque ſes commiſſaires ont été dénoncés comme ineptes ou prévaricateurs ; mais on veut l'en rendre maîtreſſe ſous ſa reſponſabilité, c'eſt-à-dire, pour que, déjà intimidée par des accuſations, elle n'oſe plus négocier. Cependant les beſoins vont chaque jour croiſſant : les rentiers, les fonctionnaires ſont ſans paiement ; les armées ſont ſans ſolde, & ne vivent que de réquiſitions ; la ſubſiſtance des priſonniers eſt incertaine, & le ſupplice de la faim va miner lentement les jours des malheureux juſque dans ces aſiles que la pitié publique leur a conſacrés. De nombreux & preſſans meſſages préſentent ſans déguiſement toute l'étendue du mal : comment y répond-on ? en groſſiſſant le tableau des reſſources, en mettant des aperçus illuſoires à la place de la realité, & en renvoyant les demandes à une commiſſion qui les enſevelit dans la pouſſière de ſes cartons. Conſultons à cet égard un homme (*Thibaudeau*) dont les plus incrédules ne récuſeront pas ſans doute le témoignage. « Il y a, dit-il, dans la commiſſion des » finances, une habitude de ſécurité qui eſt inexplicable » avec les beſoins qui nous aſſiégent. Elle reſte muette, » elle ne propoſe aucune meſure ; elle croit qu'en s'en- » dormant de la ſorte, les affaires s'arrangeront d'elles- » mêmes ».

La commiſſion parait-elle enfin ſortir de ſon ſommeil ; elle fait mettre des fonds à la diſpoſition des miniſtres : mais ces fonds, elle ſait qu'ils n'exiſtent que ſur le papier, parce qu'on n'a rien fait pour le recouvrement des contributions, parce que la rentrée des émigrés & des

prêtres a paralysé la vente des biens nationaux ; & cependant elle ose dire : Nous avons permis de disposer de telle somme. Comme si la presse qui imprime les décrets était un balancier qui frappât monnaie !

C'est ainsi que le Gouvernement, réduit au plus absolu dénuement, se trouve enchaîné & garrotté ; c'est ainsi qu'en le privant de tous principes de vie, on veut en faire un cadavre pour le mutiler plus sûrement. Et quelle est l'époque à laquelle on poursuit avec tant d'acharnement ce systême de dissolution ? c'est au moment où des plénipotentiaires sont chargés de traiter, à Udine & à Lille, de la paix définitive avec l'Autriche & l'Angleterre. Qui ne voit donc ici le criminel dessein d'augmenter les prétentions des puissances étrangères, en nous montrant à leurs regards, comme affaiblis, épuisés, & désormais sans moyen aucun de résistance ? Dès-lors aussi les négociations ont pris un caractère de lenteur qui décèle l'espoir de nos ennemis ; dès-lors la paix qui souriait à nos vœux, s'est évanouie ; & c'est dans le sein même de la République qu'on a reporté le fléau de la guerre.

Oui, déjà la guerre existe parmi nous ; & quelle guerre ! une guerre aussi fatale que la guerre extérieure a été pour nous heureuse & glorieuse. Au dehors, le nom de républicain a imprimé à toute l'Europe le respect & l'admiration ; au dedans il est tellement avili qu'on ose à peine le prononcer : que disons-nous ? il est devenu un titre de proscription.

Les acquéreurs de biens nationaux sont les premières victimes désignées aux poignards ; c'est à main armée qu'on les chasse de leurs propriétés ; le fer & la flamme sont tour-à-tour déployés contre eux. Dans la Manche, on égorge des cultivateurs, on incendie leurs habitations, & l'on place sur leurs portes cette affiche : *Au nom du roi & de la religion.* Dans le Gers, l'effroi s'est tellement emparé des ajudicataires, qu'on les voit déclarer qu'ils ne paieront plus leurs domaines, parce qu'ils ne

ſont plus sûrs de les conſerver. Dans la Drôme & l'Isère, ils n'ont plus d'autres reſſources que de former des aſſociations pour repouſſer la force par la force.

Les chauffeurs viennent ſe joindre aux bandes des aſſaſſins royaux. Le brigandage, par-tout impuni, va croiſſant par-tout dans la progreſſion d'un vaſte incendie. La gendarmerie pouvait y oppoſer une digue ſalutaire ; on la déſorganiſe, on la licencie pour en écarter tous les ſoldats de la révolution, & n'y appeler que les ſerviteurs de l'ancien régime.

Et ſi vous oſez les dénoncer, ces affreux aſſaſſinats qui ſemblent avoir fait de la France un vaſte champ de carnage, on vous objecte la légitimité de la vengeance. N'eſt-elle pas, dit *Camille Jordan* dans la ſéance du 16 meſſidor, n'eſt-elle pas juſqu'à un certain point digne de pardon & d'excuſe ? Les voilà donc ces hommes qui s'étaient inſtitués les apôtres d'un Dieu de paix ! ce ſont eux qui légitiment & ſanctifient le meurtre !

L'épouvante s'eſt auſſitôt emparée des cœurs : on ne doute plus que les cadavres des républicains ne doivent être les degrés ſanglans du trône de *Louis XVIII*. Les citoyens effrayés ſe raſſemblent ; le droit leur en eſt interdit ; les réunions les plus pacifiques ſont prohibées & proſcrites. Cependant l'alarme a retenti juſque dans les camps ; nos défenſeurs ont aperçu les dangers qui menacent la liberté, la liberté qu'ils ont payée de leur ſang & conſolidée par leurs triomphes immortels. Leurs voix courageuſes ſe font entendre ; mais les épanchemens patriotiques de leurs ames, on les transforme en cris de ſédition. On repouſſe, on flétrit comme illégale, la manifeſtation de leurs ſentimens généreux, & l'on accueille les adreſſes des adminiſtrations, qui violent elles-mêmes la Conſtitution dont elles paraiſſent prendre la défenſe, puiſqu'elles ſortent du cercle qui leur a été tracé, en correſpondant avec les armées, & en correſpondant en nom collectif.

On vit auſſi, après la journée du 20 juin, les adminiſ-

trations s'empreſſer de voter des adreſſes pour faire preuve au roi de leur obéiſſance entière, de leur entier dévouement, elles voulaient alors prévenir l'exploſion du 10 août. Aujourd'hui, elles ont repris la même marche; mais ce n'eſt plus pour empêcher, c'eſt pour préparer, pour accélérer le 10 août qu'on médite contre la République.

Une révolution mille fois plus ſanglante que la première, ſemble en effet ſortir par tous les pores du corps politique. Le royaliſme ne garde plus de meſure; il attaque à-la-fois & les généraux, & le Gouvernement;

Les généraux : ici, c'eſt le pacificateur de la Vendée, à la gloire duquel il ne craint pas d'inſulter; là, c'eſt le héros d'Italie, à qui il oſe faire un crime d'avoir vengé le maſſacre des Français égorgés à Véronne, & de n'avoir pas réprimé l'élans des peuples voiſins vers l'indépendance. Il fallait ſans doute, au dehors, comme au dedans, ne laiſſer de libre que le fer des aſſaſſins, & par-tout étouffer les germes naiſſans de la liberté, comme on voulait nous en arracher les fruits;

Le Gouvernement : il eſt en butte à tous les traits. On a juſqu'ici miné ſa puiſſance, & on l'accuſe de faibleſſe; on l'a dépourvu de tout moyen d'action, on l'a pour ainſi dire enchaîné dans les langes du beſoin, & on l'accuſe de ne point agir. Agit-il ? on entrave ſa marche, on lui conteſte tous ſes droits. Il a deſtitué des miniſtres : auſſitôt les plus violentes dénonciations retentiſſent à la tribune, lorſqu'il n'a fait qu'uſer d'une faculté que la Conſtitution lui donne : on ſe proclame les défenſeurs des miniſtres renvoyés; on leur rend de ſolennelles actions de graces; & de ces félicitations qu'on leur prodigue, on fait rejaillir ſur lui le blâme & la déconſidération. Bientôt on ne diſſimule plus l'intention de l'entraîner dans les liens d'une accuſation en forme. Une ſéparation avant-courrière de l'égorgement, eſt établie entre ſes membres; deux d'entre eux ſe ſont criminellement rangés du parti des conſpirateurs; ils

2448

ſont par-tout honorés & célébrés : mais ceux qui ſont reſtés fidèles à la République, on les a voués à l'exécration, on ne les déſigne plus que ſous le titre affreux de *triumvirs*, & leurs noms ſont inſcrits ſur les tables de la mort.

Dans ces circonſtances, on apprend que des troupes ſont en marche. Qu'elles euſſent été deſtinées à contenir par leur préſence l'audace chaque jour croiſſante des contre-révolutionnaires, encore n'eût-on pu voir dans leur appel qu'un acte vraiment civique ; cependant le bruit public lui-même annonce qu'elles ſe rendent à une deſtination lointaine : mais pour s'y rendre elles ont dû rentrer dans l'intérieur ; on ſuppoſe auſſitôt qu'elles ont dépaſſé la ligne conſtitutionnelle. En vain il eſt géométriquement prouvé que le lieu le plus rapproché de Paris où elles aient pénétré eſt en dehors des limites fixées ; on perſiſte dans ces ſuppoſitions menſongères pour avoir un prétexte d'éclater contre le Directoire, & pour cacher derrière le fantôme d'alarmes imaginaires une conſpiration réelle & flagrante.

Une conſpiration réelle & flagrante, avons-nous dit, & qui pourrait en nier l'exiſtence ? qui pourrait ne la pas reconnaître aux funeſtes & redoutables ſymptômes qui ſe manifeſtent de toutes parts ?

Voyez la commiſſion des inſpecteurs érigée en comité ſpécial de recherches, en nouveau comité de sûreté générale, voyez-la par-tout étendant ſa correſpondance, établiſſant par-tout des intelligences, s'arrogeant ſous la direction de *Pichegru* la ſurveillance de la force armée ; &, ſous l'influence de *Rovère*, inſtituant une contre-police chargée de neutraliſer l'action de la police générale (1) : elle eſt devenue le régulateur ſuprême de tous les mouvemens, elle a envahi toutes les attributions des diverſes autorités ; le Corps légiſlatif lui-même ſemble avoir diſparu devant ce pouvoir extraordinaire : & cepen-

---

(1) Conſultez, ſur ces faits, les rapports même de *Pichegru*, de *Willot* & de *Larue*.

danton veut élever une autorité plus monſtrueuſe encore; on provoque l'établiſſement d'un nouveau tribunal révolutionnaire, la création d'un nouveau *Fouquier-Tinville* (1).

Malheureux républicains ! on trouve que les chauffeurs, que les émigrés, que toutes les bandes des égorgeurs royaux n'ont point encore aſſez éclairci vos rangs; & c'eſt du glaive de la loi même qu'on veut s'armer comme d'un poignard pour vous immoler plus sûrement!

A cet appareil de pourſuites judiciaires ſe joint l'appareil plus formidable de la guerre : on organiſe la garde nationale, on rappelle les grenadiers & les chaſſeurs de vendemiaire; on renforce la garde du Corps légiſlatif, de cavalerie & d'artillerie.

Dans le même temps, les départemens deviennent le théâtre des armemens les plus précipités.

A Tours, on raſſemble des munitions, on enrôle pour l'armée royale, & les enrôlés reçoivent 40 ſous par jour. Il exiſte, à cet égard, une déclaration faite devant le département d'Indre-&-Loire.

Dans les environs d'Autun, on diſtribue les armoiries nouvelles du prétendant: dépôt en a été fait à l'adminiſtration municipale.

A Rouen, un nommé *Raoul*, de Bourbes, recrute au nom du roi; il eſt arrêté, & l'on trouve ſur lui des originaux d'engagement ſur leſquels il eſt écrit de ſa main, *Vive Louis XVIII.*

A Marſeille, à Entreveaux, au Fort-la-Victoire, au Fort-Barbe, à Nantes, à Auxonne, à Belfort, au Polygone, à la Fère, on enlève 7537 livres de poudre, 25685 cartouches; & cinq pièces de canon ſont emportées des villes de Maëſtricht & d'Anvers.

Une commotion générale ſe fait alors ſentir; un trouble inquiet a ſaiſi tous les eſprits, une fermentation ſourde les agite. C'eſt l'Ethna, dirait-on, qui ſent bouillonner dans ſes flancs le bitume & le ſoufre brûlans.

---

(1) Projet préſenté par *Thibaudeau.*

2490

Préſages trop certains de la criſe qui, de moment en moment, menace de faire exploſion!

Déjà de nombreux raſſemblemens ont paru ſur divers points de la République; les aſſaſſins ont repris leurs glaives fatigués, mais non raſſaſiés de meurtres. Le chant de la mort eſt ſubſtitué à notre hymne triomphal; les cris de *vive le roi* ſe mêlent aux cris du *Réveil du peuple*. L'uniforme de la chouannerie inſulte publiquement à l'uniforme national; une jeuneſſe audacieuſe ne marche plus, dans Paris même, qu'armée de piſtolets. Des rixes ſanglantes ſe ſont bientôt engagées; des militaires en ont été les victimes, & le royaliſme compte avec une joie féroce le nombre de ceux qui ont péri; il ſe fait des trophées de leurs cadavres. On craint toutefois l'indignation des défenſeurs de la patrie; mais les éloigner ou les corrompre, ſera la tâche des députés conſpirateurs. Les éloigner: liſez la loi qui frappe de ſuſpicion tous les officiers réformés, & qui les condamne, pour prix de leurs ſervices, à un exil infamant. Les corrompre: liſez la lettre écrite aux inſpecteurs, le 3 fructidor, par le commandant *Ramel* lui-même: « On veut, y dit-il, » faire des militaires qui compoſent votre garde, des » hommes de parti; les inquiétudes de quelques députés, » les différentes interpellations qu'ils font trop ſouvent » aux grenadiers, les craintes qu'ils manifeſtent ſur les » intentions qui les animent, ne peuvent que produire » les plus mauvais effets, & amener des réſultats qu'il » eſt impoſſible de calculer ».

Il n'eſt donc plus douteux que la corruption ne travaille à pervertir l'eſprit des troupes; il n'eſt plus douteux qu'il n'exiſte un parti qui veut les entraîner dans ſes rangs. Les entraîner! non, jamais elles ne connaîtront d'autres drapeaux que ceux de la patrie; elles ſeront fidèles à leur gloire & à leurs ſermens. Les conſpirateurs eux-mêmes ont ceſſé de compter ſur leur appui: ce n'eſt plus dans la ſéduction, c'eſt dans leurs propres forces qu'ils ont placé leurs eſpérances.

Leurs forces ; elles ſe compoſent de l'exaltation de tous les mécontentemens par eux ranimés, du réveil de toutes les diſcordes par eux alimentées, de l'audace effrénée des écrivains par eux ſoudoyés, de l'affluence des émigrés & des prêtres refractaires par eux rappelés, de la diſperſion des républicains par eux voués à la proſcription. Toute retenue dès-lors eſt miſe à l'écart ; on ne cache plus les diſpoſitions hoſtiles dont on eſt animé, & c'eſt ouvertement que ſe font tous les préparatifs de guerre. La commiſſion des inſpecteurs devient le comité central d'exécution. Là des regiſtres d'enrôlement ſont ouverts ; là ſe diſtribuent des bons pour la délivrance des armes ; là ſe diſtribuent des cartes timbrées *Corps légiſlatif*, & marquées d'un *R*, pour ſervir de ſignes de reconnaiſſance aux conjurés ; là ſe concertent les plans d'attaque ; là ſe dreſſent les liſtes des victimes qui doivent être immolees ; là ſe raſſemblent enfin tous les matériaux du vaſte incendie qui doit embraſer la République.

Encore un ſouffle, & l'embraſement éclate.

La Conſtitution, achetée par tant de maux & de ſacrifices nous ſera-t-elle donc ravie ? le ſang de nos défenſeurs aura-t-il inutilement coulé pour elle dans les combats ? leurs cendres ſeront-elles ignominieuſement jetées au vent, au lieu d'être honorablement recueillies par la patrie reconnaiſſante ? nos mains libres redeviendront-elles eſclaves ? Loin de nous ce tableau ; ce n'eſt plus que le ſonge de la tyrannie ! Le génie de la liberté veillait, vous veilliez avec lui, membres fidèles du Directoire & du Corps légiſlatif, vous ſuiviez les pas des conſpirateurs ; vous avez vu leurs mains impies prêtes à conſommer le crime, & les traîtres ont été ſaiſis dans l'antre même de la contre-révolution.

La nuit couvrait de ſon ombre leurs affreux complots : le jour a lui ; & il éclaire le triomphe des républicains.

Heureux triomphe ! aucune tache, aucune goutte de ſang ne l'a ſouillé !

2492

En vain les complices des conſpirateurs s'efforceraient de flétrir & de dénaturer le 18 Fructidor : ſa néceſſité, ſon caractère, ſes réſultats parleront plus fortement.

Sa néceſſité : Nous vous avons montré les conjurés armant, levant leurs bras pour nous frapper ; fallait-il attendre que leurs glaives ſe fuſſent enfoncés dans notre ſein! nous vous avons montré l'abîme qui ſe creuſait, qui s'ouvrait ſous nos pas ; fallait-il attendre qu'il nous eût englouti ? Attendre ! ah ! quelques jours encore, & la liberté était dans le tombeau! Voyez comme tout-à-coup apparaiſſaient à-la-fois les bandes royales ! voyez l'armée de *Saint-Chrſtol* arborer l'etendard de la rebellion, voyez-la marcher, combattre au nom de *Willot* & de *Pichegru*, piller les caiſſes publiques, intercepter les routes, & s'emparer de vive force de la citadelle du Saint-Eſprit ; voyez les mouvemens dont la Corſe devient en même temps le théâtre ; voyez-y les révoltés s'y rallier au nom du roi & de la religion. Ainsi par-tout, au même inſtant, le royaliſme éclate. Nous avons éclaté, nous avons dû éclater avec lui, pour prévenir ſes parricides attentats, & ſauver la République qu'il allait anéantir.

Son caractère : Les actes mêmes qui ont accompagné ce grand évènement ſont les ſignes auxquels nous le reconnaîtrons.

Liſez d'abord la proclamation publiée le jour même par le Directoire

« Tout individu qui ſe permettrait de rappeler la
» royauté, la conſtitution de 93, ou *d'Orléans*, ſera
» fuſillé, conformément à la loi

» Les perſonnes & les propriétés ſeront protégées.
» Tout pillard ſera fuſillé ſur-le-champ, ſuivant la loi ».

Entendez enſuite ces paroles qui retentiſſent de la tribune nationale : *Malheur à celui qui ſongerait à redreſſer les échafauds !* (1)

---

[1] Rapport de *Boulay* [de la Meurthe], dans la ſéance du 18 fructidor.

Ce n'eſt donc ni l'anarchie ni la terreur qu'on veut rétablir ; ce n'eſt point du ſang que l'on demande ; celui même des conjurés eſt épargné. Vivez, leur dit-on, mais ſortez d'un pays dont vous avez cherché criminellement à détruire les lois : vivez, mais quittez le ſol de la liberté ; allez habiter une autre terre. Eſt-ce ainſi qu'ils auraient agi s'ils avaient été les vainqueurs ? Les ruines de la Conſtitution, les cadavres de ſes défenſeurs ; tels euſſent été les trophées de leur triomphe : celui des républicains eſt marqué par la juſtice & l'humanité ; la juſtice, qui commande des meſures de rigueur, & l'humanité qui ſait les adoucir ſans nuire à la sûreté de l'Etat.

Ses réſultats : Ici viennent expirer toutes les préventions, toutes les calomnies. Que nos ennemis le peignent comme un acte révolutionnaire : une révolution entraîne un déplacement de pouvoirs ; & tous les pouvoirs ont conſervé la place qui leur eſt marquée, tous ils agiſſent dans les limites qui leur ſont preſcrites. Les deux conſeils continuent de délibérer ſéparement, & d'exercer reſpectivement le droit qu'ils ont l'un de préſenter les projets de loi, l'autre de les approuver ou de les rejeter. Le Directoire ; rien n'eſt innové ni dans ſon organiſation, ni dans ſes attributions. Dans ſon organiſation ; il reſte compoſé de cinq membres : dans ſes attributions ; il reſte uniquement chargé de la puiſſance exécutive.

Non, rien n'eſt changé, mais tout s'eſt affermi, tout a pris une nouvelle vie.

Voyez le Corps légiſlatif, purgé des amis du trône & rendu à lui-même, verſer par des lois républicaines un baume conſolateur ſur les maux de la patrie ; voyez le Gouvernement, affranchi des entraves qui gênaient ſa marche & paralyſaient ſes mouvemens, s'avancer d'un pas ferme dans la carrière du bien public ; voyez-le, dans l'intérieur, enchaîner tous les partis, réprimer tous les excès, rétablir l'ordre, aſſurer le calme, ranimer la confiance ; & replaçant au dehors la France dans le rang que les triomphes de ſes défenſeurs lui ont aſſigné, fixer enfin

les indéciſions du cabinet de Vienne, mettre un terme aux lenteurs des négociations, & couronner la journée du 18 fructidor par le traité de Campo-Formio.

La paix! elle s'était éloignée de nous depuis que les élus de *Louis XVIII* etaient devenus les repréſentans de la République. Ils ne ſont plus; avec eux a diſparu le fleau de la guerre, & l'olivier revient fleurir ſur cette terre qu'ils allaient couvrir de ſang & de décombres.

Français, quel doux & brillant avenir s'ouvre devant vous! avec quelle joie vous embraſſez l'image du bonheur qui s'offre a vos regards! Vos vœux ne ſeront point déçus: la proſpérité renaîtra; l'induſtrie, le commerce ſe ranimeront; mais il faut que la leçon du paſſé vous éclaire.

De mauvais choix vous ont amené ſur le bord de l'abyme, & de mauvais choix ne pourraient déſormais que rouvrir le précipice & vous y plonger.

A AUXERRE, de l'Imprimerie de BAILLIF, an 6.